

Adresse de la commune de Saint-Quentin, qui annonce que l'anniversaire du 31 mai a été célébré avec enthousiasme, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la commune de Saint-Quentin, qui annonce que l'anniversaire du 31 mai a été célébré avec enthousiasme, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 348;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14130\\_t1\\_0348\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14130_t1_0348_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

comble à cette joie en décrétant que le peuple français reconnaît l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, mais vous avez aiguisé les poignards des tyrans. George et ses ministres ont déchainé contre vous la seule armée qui peut porter un coup à la liberté : des assassins ! l'Être Suprême a paré les premiers coups, le brave Geoffroy, dont le sort est digne d'envie, a montré l'exemple que tout français serait heureux de suivre, et les monstres couronnés, en apprenant cette nouvelle, pâlirent d'effroi ; ils pressentirent leur chute et verront ce que peut un grand peuple quand il est conduit par des hommes vertueux.

Continuez à montrer l'exemple du courage et de la vertu ; les ennemis de la liberté mordront bientôt la poussière. Les français qui vous admirent et dont vous enflamez le courage vous répondent de donner la liberté à l'univers, les tyrans et leurs satellites le sentent ; ils ne comptent plus que sur les poignards des assassins qu'ils sudoient, mais le crime ne pourra rien contre la vertu. Vos collègues, Robespierre et Collot d'Herbois vivent encore et les monstres qui ont osé attenter à leurs jours vont porter leur tête scélérate sous le glaive de la loi. Le comité révolutionnaire de la commune de l'Aigle ne sait pas faire des phrases, il sait dire la vérité, il la dit en républicain plus jaloux de faire son devoir que de se faire remarquer. Son but est l'intérêt général, tout autre langage lui est étranger, sa conscience le guide ; il vous invite à rester à votre poste jusqu'à ce que les tyrans soient anéantis. S. et F. »

BAILLY, PELLERIN, SEYER.

### 43

Les membres composant le comité de surveillance et révolutionnaire établi à Angers (1) expriment les mêmes sentiments, protestent qu'ils surveilleront avec zèle et activité tous les ennemis de la République ; que, quand il le faudra, ils sauront verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le soutien d'un Sénat qui fait l'admiration de tous les hommes libres, et pour le maintien d'un gouvernement qui peut seul faire le bonheur du monde.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Angers, 12 prair. II] (3).

« Représentans du peuple français,

Jour heureux, jour immortel ! jour enfin où les vrais républicains peuvent épancher dans le sein de leurs représentans la joie qu'ils ont ressentie en apprenant que la main miraculeuse de l'Être Suprême a confondu les monstres assassins qui, dans leur fureur contre-révolutionnaire, ont osé attenter à la représentation nationale.

Qu'ils périssent ces scélérats, avides d'un sang aussi pur et aussi cher à la République ; que le glaive national tranche dans le plus bref délai

(1) Maine et Loire.

(2) P.V., XXXIX, 46. B<sup>in</sup>, 26 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 305, pl. 1148, p. 12.

les jours de ces furieux que le crime a fait naître, qui sont les perfides agens de Pitt, Cobourg, et de tous les tyrans coalisés qui conspirent contre notre liberté. Leurs efforts seront vains et la valeur républicaine les fera rentrer dans le néant d'où ils sont partis.

Pour nous, Représentans, comptez sur nous et croyez que nous surveillerons avec zèle et activité tous les ennemis de la République, que quand il le faudra, nous saurons verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le soutien d'un Sénat qui fait l'admiration des hommes libres, et pour le maintien d'un gouvernement qui peut seul faire le bonheur du monde. S. et F. »

BUNEL, LEDUC, ROSÉ, PLOT, BOUGÈRE, MORDUT, MORTIER.

### 44

Le conseil-général de la commune de Saint-Quentin (1) annonce que l'anniversaire du 31 mai a été célébré avec l'enthousiasme républicain par les habitans de cette commune. La voûte céleste servoit de temple à cette auguste cérémonie ; leurs cœurs croient les chants qui la célébroient, et dans tous se trouvoit ce refrain chéri des républicains : *vérité, indivisibilité de la République, fraternité, victoire ou la mort !*

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Saint-Quentin, 14 prair. II] (3).

« Législateurs,

Le 31 mai, époque mémorable où la République a triomphé du joug que voulaient lui préparer les Brissotins et Girondins, le 31 mai, jour à jamais glorieux où l'hydre du fédéralisme a été consumé par le feu sacré de la liberté qui se répandait comme un volcan, du haut de la sainte montagne ; cet anniversaire a été célébré avec l'enthousiasme républicain par les habitans de cette commune ; la voute céleste servait de temple à cette auguste cérémonie ; nos cœurs créaient les chants qui la célébraient, et dans tous se retrouvait ce refrain cher des républicains : *Unité, indivisibilité de la République, fraternité, victoire ou la mort !* »

NUGUE (maire), PREUDHOMME, ALLART, PHELIPPEAUX, GOSSET, DESCHAMPS [et 11 signatures illisibles].

### 45

L'administration du district de Crest, département de la Drôme, félicite la Convention sur le décret du 18 floréal ; elle l'engage à rester à son poste, à continuer d'être l'effroi des méchans, l'appui des faibles, et à consolider le bonheur des Français.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) Aisne.

(2) P.V., XXXIX, 46. B<sup>in</sup>, 26 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 305, pl. 1148, p. 13.

(4) P.V., XXXIX, 46. B<sup>in</sup>, 26 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).